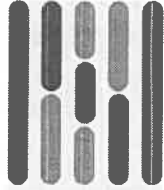


REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION n° DCM-2026-23

DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

Désignation des membres du comité « bourse au permis »

Date de la séance : 27 mars 2026
 Date de convocation : 21 mars 2026
 Nombre de conseillers en exercice : 27
 Membres présents : 27
 Nombre de votants : 27

Adopté à l'unanimité

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Anita LE MERRER, M. Edouard DETAILLE, Mme Isabelle AMEYE, Maire adjoints ; M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, M. Pierrick BOURDIN, Mme Christine FOSSARD, M. Éric PETIT, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, Mme Martine BAARS, M. Gilles BARBIER, Mme Marylin CHAPELLE, Mme Marie HEUGHEBAERT, Mme Caroline BLAIN, M. Loïc CABOT, M. Gérald SEURON, M. Benjamin MAUGY, Mme Laure BÉNARD, M. Tony FIQUET, Mme Carole ANCEL, M. Jean-Baptiste MARCHAND, M. Ludovic RENAULT.

Secrétaire de séance : Mme Caroline BLAIN.

Madame le Maire explique que le dispositif « bourse au permis » permet à la commune d'aider des jeunes adultes (18-25 ans) ou des parents isolés, habitant Le Neubourg, dans le financement de leur permis de conduire, à hauteur de 600 €, en contrepartie d'une mission de bénévolat de 10 jours auprès des services ou associations présents sur le territoire de la communauté de communes du Pays du Neubourg et après obtention du code (réussite à l'examen théorique du permis de conduire).

Les bénéficiaires sont sélectionnés chaque année sur présentation d'un dossier de candidature. Il est proposé de désigner les membres du comité de sélection des candidats.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les délibérations n° DCM-2018-137 du 19/11/2018 et n° DCM-2020-014 du 10 février 2020 relatives à la bourse au permis de conduire ;

Considérant que la sélection des bénéficiaires se fera par un comité de sélection sur dossier de candidature présentant la situation familiale, financière et sociale, ainsi que la motivation des candidats ;

Considérant qu'il convient de désigner les membres de ce comité ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- décide de désigner membres du comité de sélection du dispositif « bourse au permis » des candidats : Isabelle VAUQUELIN, Marie-Noëlle CHEVALIER, Isabelle AMEYE, Loïc CABOT, Martine BAARS, Jean-Baptiste MARCHAND, Ludovic RENAULT.

Fait à LE NEUBOURG, le 31 mars 2026,

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr



La secrétaire,
Caroline BLAIN